

MANIFESTE IDNEUF

Initiative pour le Développement du Numérique dans l'Espace Universitaire Francophone

Contexte

Depuis 2015, nous, membres et partenaires de l'Agence Universitaire de la Francophonie, soutenons l'Initiative pour le Développement du Numérique dans l'Espace Universitaire Francophone, l'IDNEUF, dont les plans d'actions sont précisés et enrichis chaque année lors de réunions en présence des ministres de l'Enseignement Supérieur des pays membres de l'AUF.

Convaincus de l'apport crucial du numérique au sein de l'espace universitaire francophone, nous proposons le manifeste du développement du numérique dans l'espace universitaire francophone à tous nos partenaires afin de faire valoir la nécessité de poursuivre cette initiative, dans le cadre d'un plan d'action « IDNEUF Horizon 2030 ».

Définition

Nous, membres et partenaires de l'Agence Universitaire de la Francophonie, observons que :

- Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans les Pays en Développement (PED) ne disposent pas encore suffisamment de ressources, d'équipements, d'accès au numérique et à des formations professionnalisantes adaptées à l'environnement local, alors même que l'accès à l'enseignement supérieur se massifie.
- Les champs disciplinaires accessibles dans l'enseignement supérieur sont désormais eux aussi en constante évolution technologique et requièrent une plus grande utilisation du numérique.
- Des initiatives locales, nationales, régionales et internationales pour le développement du numérique dans le supérieur ont déjà été mises en œuvre sans pour autant être coordonnées.

Face à ces observations, nous sommes donc convaincus que le numérique est un levier essentiel pour faire face à ces nouveaux défis auxquels la sphère universitaire est confrontée. Pour des étudiants, il permet de prendre en charge leur nombre croissant, tout en leur assurant un accompagnement individuel et une transition vers le marché de l'emploi au cours de leurs études universitaires. Pour les enseignants, il assure un élargissement des ressources disponibles et une modernisation des pratiques pédagogiques.

La massification de l'accès à l'enseignement supérieur et à la recherche dans le monde francophone exige donc une refonte des pratiques d'enseignement et d'études.

Déclarations

1. Nous, membres et partenaires de l'AUF, adhérons à une vision globale et internationalisée du développement du numérique au sein de nos établissements, lieux d'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être.
2. Nous appuyons aujourd'hui un programme « IDNEUF Horizon 2030 » qui devrait accompagner le développement du numérique au sein de nos universités-membres.
3. Dans le cadre de l'objectif de l'université globale, nous favorisons le développement des formations professionnalisantes à distance pour les étudiants afin de leur assurer un accès aux offres les plus adaptées à leurs besoins. Nous privilégions l'usage du numérique à travers les

« cours en ligne ouverts et massifs » (CLOM) et les « formations ouvertes à distance » (FOAD) en s'appuyant notamment sur la plateforme ANEUF.

4. Nous nous accordons sur la nécessité de remédier au manque de ressources éducatives et d'outils d'enseignement dans les pays en développement en centralisant et proposant l'accès à des millions de ressources en ligne pour les étudiants et les enseignants à travers la Bibliothèque Numérique de l'Espace Universitaire Francophone (BNEUF). Elle constitue un lieu de convergence des savoirs et des expertises francophones, une bibliothèque ouverte et en partage entre tous.
5. Nous favorisons l'émergence d'espaces de formation et d'innovation au sein de nos universités-membres grâce aux Campus Numériques de l'Espace Universitaire Francophone (CNEUF) que nous souhaitons déployer dans tous les PED partenaires de l'AUF. A travers les CNEUF, nous donnons une place centrale à la mutualisation des moyens et des expertises, à la collaboration entre tous acteurs universitaires et socio-économiques locaux. Nous créons ainsi les conditions de développement de chaînes de compétences afin de permettre à chaque étudiant de trouver sa place dans le tissu socio-économique local.
6. Nous encourageons le développement de projets structurants à échelle nationale et transnationale dans le cadre du programme de Développements Numériques dans l'Espace Universitaire Francophone (DNEUF). Ils permettent une synergie internationale et une meilleure circulation des idées et des bonnes pratiques, une mutualisation des ressources et des outils pédagogiques à destination des enseignants et des étudiants ainsi que leur professionnalisation. A travers les DNEUF c'est une transformation numérique de l'espace universitaire opérée par les acteurs aux bénéfices de la société.

Projections

- Dans le cadre du plan d'action de l'IDNEUF « IDNEUF Horizon 2030 », nous appelons donc à un financement des quatre programmes fondateurs ABCD NEUF afin de garantir leur mise en œuvre rapide et efficace ainsi qu'un changement d'échelle permettant de les appliquer à l'ensemble des PED partenaires.
- Nous appelons à la constitution d'un Fonds de Financement du Développement du Numérique dans l'Espace Universitaire Francophone (FIDNEUF) pérenne afin de garantir un accès optimal aux outils numériques dans nos universités partenaires.

Dans cette perspective, nous appelons les Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de nos pays membres à accompagner le développement du numérique dans leurs universités, par leur soutien aux programmes de l'IDNEUF.

Le comité scientifique de l'IDNEUF¹

Maria Paula Brito, Michel Verleysen, Rosanna Verde, Paquette Gilbert, Gouin-Vallerand Charles, Younès Bennani, Mokhtar Ben Henda, Vlad Posea, Alain Mayeur, Thomas Tamisier, Henning Müller, Ezzeddine Zagrouba, Josep Casanovas.

¹ https://idneuf-auf-org-prod.eu-de.mybluemix.net/wp-content/uploads/2018/240918_brochure_IDNEUF.pdf